

# FICHES DE RENSEIGNEMENTS

## I - SITUATION FAMILIALE

	En couple	Célibataire	Séparée	
	Responsable		Responsable	Points attribués (réservé à l'administration)
Nom				
Prénom				
Date de naissance				
Numéro de téléphone				
Activité professionnelle / Étudiant / En formation (1)	Oui Non	Oui Non		
Profession exercée				
Au foyer	Oui Non	Oui Non		
En recherche d'emploi	Oui Non	Oui Non		
Bénéficiaire Revenu Solidarité Active (RSA) (2)	Oui Non	Oui Non		
Numéro d'allocataire CAF de Moselle	N°	Q.F.		
Adresse de facturation	Adresse : Code Postal :                      Ville :                                      Quartier (Metz) :			
Adresse mail				
Enfant à charge	Nombre :			
Enfants accueillis simultanément (minimum 6 mois ensemble)	Nombre :	Noms et Prénoms :	Structure d'accueil :	

## 2 - ACCUEIL DE L'ENFANT

	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant	
Nom de l'enfant (3)			
Prénom de l'enfant			
Date de naissance			

## Mode d'accueil souhaité

Mode d'accueil souhaité	Le 1 <sup>er</sup> du mois de :				
Secteur de référence	Oui	Non			
Secteur	1	2	3	4	
Choix du mode d'accueil	Familial et Collectif		Familial	Collectif	
Jours d'accueil flexibles	Oui	Non			

## Planning (facturation au quart d'heure)

	Semaine type				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Heure d'arrivée					
Heure de départ					

## 3 - DOCUMENTS À FOURNIR

- Fiche de renseignements complétée,
- Copie intégrale de l'acte de naissance **(3)**,
- Dans le cas où l'autorité parentale fait l'objet d'une décision par un juge : une copie de ce document,
- Avis d'imposition de l'année n-1 (relatif aux revenus de l'année n-2) et/ou justificatifs des revenus perçus à l'étranger le cas échéant,
- Le dernier bulletin de salaire ou extrait kbis SIREN/SIRET de moins de 6 mois ou justificatif de formation ou certificat de scolarité ou carte d'étudiant **(1)**,
- Attestation de Revenu de Solidarité Active (RSA) datant de moins de 3 mois **(2)**,
- Pour les Non allocataires mosellans : un justificatif d'une autre caisse de prestations familiales : MSA, SNCF...
- Pour les Non allocataires mosellans : un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

## 4 - DEMANDES PARTICULIÈRES

	Orienté par un organisme social, handicap...	
Date de la pré-inscription		
		Total des points

Les documents traités par la Mairie de Metz peuvent être enregistrés sur support informatique à l'usage de l'Administration. Les renseignements demandés sont nécessaires au traitement de votre dossier. À défaut de communication de l'un de ceux-ci, votre demande pourrait ne pas être instruite. Ils peuvent être communiqués à des tiers habilités en vertu de dispositions réglementaires ou légales. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant peut s'exercer auprès de l'Administration Générale, Hôtel de Ville - 1 place d'Armes - 57000 METZ CEDEX 01